

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

Messieurs les actionnaires de la société dite « SOCIETE DE THERAPEUTIQUE MAROCAINE – SOTHEMA – S.A », société anonyme au capital de 120.000.000,00 de dirhams divisé en 1.200.000 actions de 100 DH chacune de valeur nominale, dont le siège social est à Casablanca – Centre de Bouskoura – B.P n°1, immatriculée au registre local de commerce tenu auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n° 35631, sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le **Jeudi 10 Juin 2010** à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle aux bureaux de la direction Marketing sis à Casablanca – Rue 3, n°25, Val d'Anfa à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du conseil d'administration ;
- Augmentation du capital social d'une somme de 60.000.000,00 de dirhams par incorporation de réserves et création d'actions nouvelles à attribuer gratuitement aux actionnaires ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs à conférer à un mandataire à l'effet d'accomplir toutes formalités ;
- Questions diverses.

Les actionnaires pourront assister à cette Assemblée Générale sur simple justification de leur identité sous réserve d'être inscrits sur les registres de la société cinq (5) jours au moins avant la réunion de ladite assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article 121 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n°20-05, la demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle par les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117 de ladite loi, doit être adressée au siège social par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis.

Le conseil d'administration
Le Président Directeur Général

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS PRESENTES A L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et après en avoir délibéré, décide, à compter de ce jour, d'augmenter le capital social s'élevant actuellement à 120.000.000,00 de dirhams divisé en 1.200.000 actions de 100,00 Dirhams chacune de valeur nominale, entièrement libérées, d'une somme de 60.000.000,00 de dirhams pour le porter ainsi à 180.000.000,00 de dirhams.

Cette somme de 60.000.000, 00 de dirhams sera prélevée :

- sur la totalité du compte «Autres Réserves», dont le montant s'élève à ce jour à la somme de 54.040.000,00 dirhams ;
- et à concurrence de 5.960.000,00 dirhams sur le compte « Report à nouveau » ;

pour être incorporée au capital social.

Cette augmentation de capital sera réalisée au moyen de l'émission de 600.000 actions nouvelles de 100,00 dirhams chacune de valeur nominale qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires actuels à raison de 1 action nouvelle pour 2 actions anciennes.

Les actionnaires devront faire leur affaire personnelle du groupement de leurs droits d'attribution de manière qu'il ne puisse y avoir, en aucun cas, à l'égard de la société des attributions d'actions indivises.

Ces actions nouvelles seront assimilées à celles existantes actuellement et porteront jouissance à partir du 1^{er} Janvier 2010, point de départ de l'exercice en cours.

Le conseil d'administration est spécialement mandaté pour prendre toutes mesures qu'il jugera utiles pour assurer l'exécution, dans les conditions ci-dessus indiquées, de l'augmentation de capital qui vient d'être réalisée.

DEUXIEME RESOLUTION

Comme conséquence de l'augmentation de capital, objet de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale constate que le capital social est dorénavant fixé à 180.000.000,00 de dirhams divisé en 1.800.000 actions de 100,00 dirhams chacune de valeur nominale et décide de modifier l'article 6 des statuts afférent au capital, qui sera désormais libellé ainsi qu'il suit:

ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL (nouvelle rédaction)

« le capital social est fixé à la somme de 180.000.000,00 de dirhams divisé en 1.800.000 actions « de 100,00 dirhams chacune de valeur nominale, entièrement libérées, lesquelles actions « confèrent les mêmes droits dans l'actif social et dans les bénéfices.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales et administratives partout où il appartiendra.

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

Messieurs les actionnaires de la société dite « SOCIETE DE THERAPEUTIQUE MAROCAINE – SOTHEMA – S.A », société anonyme au capital de 120.000.000,00 de dirhams divisé en 1.200.000 actions de 100 DH chacune de valeur nominale, dont le siège social est à Casablanca – Centre de Bouskoura – B.P n°1, immatriculée au registre local de commerce tenu auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n° 35631, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le **Jeudi 10 Juin 2010 à seize (16) heures** aux bureaux de la direction Marketing sis à Casablanca – Rue 3, n°25, Val d’Anfa à l’effet de délibérer sur l’ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du conseil d’administration sur les opérations de la société au cours de l’exercice clos le 31 Décembre 2009 ;
- Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice ;
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées à l’article 56 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes ;
- Approbation des comptes de cet exercice - quitus au conseil d’administration et aux Commissaires aux Comptes ;
- Affectation des résultats de l’exercice 2009 ;
- Approbation, s’il y a lieu, des opérations et conventions visées à l’article 56 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05 ;
- Renouvellement des fonctions d’un commissaire aux comptes ;
- Fixation de la rémunération des commissaires aux comptes au titre de l’exercice 2010 ;
- Questions diverses.

Les actionnaires pourront assister à cette Assemblée Générale sur simple justification de leur identité sous réserve d’être inscrits sur les registres de la société cinq (5) jours au moins avant la réunion de ladite assemblée.

Conformément aux dispositions de l’article 121 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle qu’elle a été modifiée et complétée par la loi n°20-05, la demande d’inscription de projets de résolutions à l’ordre du jour de l’Assemblée Générale Ordinaire Annuelle par les actionnaires détenteurs du pourcentage d’actions prévu par l’article 117 de ladite loi, doit être adressée au siège social par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis.

Le conseil d’administration
Le Président Directeur Général

**TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS PRESENTES A L’ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES**

PREMIERE RESOLUTION

L’Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du conseil d’administration et celle du rapport général des commissaires aux comptes ainsi que les explications complémentaires utiles, approuve les comptes et le bilan de l’exercice clos le 31 Décembre 2009 tels qu’ils sont présentés et dont il résulte un bénéfice net comptable de 50.763.162,95 dirhams et approuve, en outre, dans leur intégralité, toutes les opérations et mesures traduites par lesdits comptes ou résumées dans ces rapports.

L’Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus entier et définitif de leur gestion au titre dudit exercice et aux commissaires aux comptes quitus de l’exécution de leur mission au titre de ce même exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L’Assemblée Générale approuvant la proposition du conseil d’administration, décide d’affecter le résultat bénéficiaire de l’exercice 2009 s’élevant à la somme de 50.763.162,95 dirhams comme :

- Bénéfice net de l’exercice 2009 50.763.162,95 DH

A ajouter

- Report à nouveau antérieur créditeur 110.683.209,15 DH

Bénéfice distribuable 161.446.372,10 DH

A déduire :

- Dividendes aux actions (21,00 DH x 1.200.000 actions) 25.200.000,00 DH

**Le relique de 136.246.372,10 DH
est reporté à nouveau =====**

TROISIEME RESOLUTION

L’Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l’article 56 du dahir du 30 Août 1996 portant promulgation de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle qu’elle a été modifiée et complétée par la loi n°20-05, déclare approuver les conventions qui y sont mentionnées et donne quitus aux administrateurs à cet égard.

QUATRIEME RESOLUTION

L’Assemblée Générale décide de renouveler les fonctions de commissaire aux comptes pour une nouvelle période de trois (3) exercices (2010, 2011 et 2012) à Monsieur A. BAHRI – « F.F. M – AUDIT », expert comptable membre de l’ordre.

Elle lui donne mandat afin d’exercer toutes les attributions que la loi réserve à cette fonction et le charge d’établir conjointement avec Monsieur A. BENOUDIZ – « FIDUCIAIRE DES SOCIETES MAROCAINES » les rapports prévus par la loi et devant être présentés aux Assemblées des actionnaires.

L’Assemblée Générale décide que la rémunération des commissaires aux comptes au titre de l’exercice 2010 sera fixée sur la base du barème applicable lors de la facturation des honoraires.

Tableau n° 1
SOTHEMA2009

BILAN (ACTIF)
(modèle normal)

	EXERCICE			Exercice
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Précédent
ACTIF				
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)				
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices				
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	11 929 586,47	11 469 229,96	460 356,51	380 569,68
* Immobilisation en recherche et développement	261 552,72	120 032,63	141 520,09	167 675,36
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	11 668 033,75	11 349 197,33	318 836,42	212 894,32
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	480 454 214,27	178 652 753,35	301 801 460,92	287 350 980,25
* Terrains	9 719 400,00	9 719 400,00	9 719 400,00	9 719 400,00
* Constructions	211 327 662,98	75 465 365,51	135 862 297,47	109 892 661,44
* Installation techniques, matériel et outillage	228 830 658,55	88 295 044,54	140 535 614,01	126 553 701,39
* Matériel transport	3 433 561,74	2 377 164,71	1 056 397,03	1 455 547,04
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	16 271 203,32	11 708 077,41	4 563 125,91	4 753 604,22
* Autres immobilisations corporelles	2 275 218,69	807 101,18	1 468 117,51	1 605 797,44
* Immobilisations corporelles en cours	8 596 508,99		8 596 508,99	33 370 268,72
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	15 559 091,99		15 559 091,99	8 860 426,82
* Prêts immobilisés				
* Autres créances financières	270 958,98		270 958,98	272 202,78
* Titres de participation	13 570 215,81		13 570 215,81	6 906 460,81
* Autres titres immobilisés	1 717 917,10		1 717 917,10	1 681 763,23
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (E)				
* Diminution des créances immobilisées				
* Augmentation des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	507 942 892,63	190 121 983,31	317 820 909,32	296 591 976,75
STOCKS (F)	186 446 872,35	7 533 073,40	178 913 798,95	188 632 791,93
* Marchandises	59 873 028,48	2 136 356,76	57 736 671,72	64 441 841,62
* Matières et fournitures, consommables	74 409 848,44	2 772 171,63	71 637 676,81	76 409 433,43
* Produits en cours	24 019 125,32	450 697,87	23 568 427,45	18 630 447,41
* produits intermédiaires et produits résiduels				
* Produits finis	28 144 870,11	2 173 847,14	25 971 022,97	29 151 069,47
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	301 668 928,03	11 671 285,83	289 997 642,20	255 318 838,00
* Fournis, débiteurs, avances et acomptes	670 336,30	164 372,83	505 963,47	1 800 257,40
* Clients et comptes rattachés	260 354 970,65	11 506 913,00	248 848 057,65	225 687 816,56
* Personnel	1 894 406,60		1 894 406,60	1 775 372,66
* Etat	14 881 341,85		14 881 341,85	13 273 698,41
* Comptes d'associés				
* Autres débiteurs	673 964,70		673 964,70	2 324 048,23
* Comptes de régularisation-Actif	23 193 907,93		23 193 907,93	10 457 644,74
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	9 490 821,30		9 490 821,30	
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)				
* Eléments circulants	1 474 955,02		1 474 955,02	923 369,91
TOTAL II (F+G+H+I)	499 081 576,70	19 204 359,23	479 877 217,47	444 874 999,84
TRESORERIE-ACTIF	2 400 183,51		2 400 183,51	4 400 934,23
* Chèques et valeurs à encaisser	1 484 114,35		1 484 114,35	2 260 517,61
* Banques, TG et CCP	905 119,47		905 119,47	2 111 326,77
* Caisse, Régie d'avances et accreditifs	10 949,69		10 949,69	29 089,85
TOTAL III	2 400 183,51		2 400 183,51	4 400 934,23
TOTAL GENERAL I+II+III	1 009 424 652,84	209 326 342,54	800 098 310,30	745 867 910,82

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

(modèle normal)

	OPERATION		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propre à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
EXPLOITATION				
I PRODUITS D'EXPLOITATION	742 132 071,13		742 132 071,13	687 633 744,83
Ventes de marchandises (en l'état)	297 642 656,53		297 642 656,53	253 764 420,52
Ventes de biens et services produits	435 228 078,15		435 228 078,15	432 453 132,20
Chiffres d'affaires	732 870 734,68		732 870 734,68	686 217 552,72
Variation de stocks de produits (±) 1)	107 550,87		107 550,87	-7 044 420,09
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				216 362,28
Autres produits d'exploitation				155 517,88
Reprises d'exploitation : transferts de charges	9 153 785,58		9 153 785,58	8 088 732,04
TOTAL I	742 132 071,13		742 132 071,13	687 633 744,83
II CHARGES D'EXPLOITATION	647 105 012,09	772 573,50	647 877 585,59	594 932 602,03
Achats revendus(2) de marchandises	216 988 186,64		216 988 186,64	188 556 598,71
Achats consommés(2) de matières et fournitures	167 265 467,27	6 411,90	167 271 879,17	162 691 669,10
Autres charges externes	118 584 613,32	559 898,20	119 144 511,52	107 344 991,87
Impôts et taxes	1 817 441,00	206 263,40	2 023 704,40	1 632 098,68
Charges de personnel	102 258 056,48		102 258 056,48	99 253 663,39
Autres charges d'exploitation	700 000,00		700 000,00	499 980,00
Dotations d'exploitation	39 491 247,38		39 491 247,38	34 953 600,28
TOTAL II	647 105 012,09	772 573,50	647 877 585,59	594 932 602,03
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			94 254 485,54	92 701 142,80
IV PRODUITS FINANCIERS	3 374 738,74	823 012,28	4 197 751,02	6 434 607,43
Produits des titres de particip. et autres titres immobilisés				
Gains de changes	2 181 452,04	823 012,28	3 004 464,32	5 193 696,40
Intérêts et autres produits financiers	838,14		838,14	665,88
Reprises financières : transfert de charges	1 192 448,56		1 192 448,56	1 240 245,15
TOTAL IV	3 374 738,74	823 012,28	4 197 751,02	6 434 607,43
V CHARGES FINANCIERES	13 780 624,65	664 268,39	14 444 893,04	15 995 911,47
Charges d'intérêts	10 759 000,18		10 759 000,18	10 724 034,18
Pertes de changes	1 129 349,23	664 268,39	1 793 617,62	4 075 929,95
Autres charges financières	417 320,22		417 320,22	272 577,43
Dotations financières	1 474 955,02		1 474 955,02	923 369,91
TOTAL V	13 780 624,65	664 268,39	14 444 893,04	15 995 911,47
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)			-10 247 142,02	-9 561 304,04
VII RESULTAT COURANT (III+VI)			84 007 343,52	83 139 838,76

- 1) Variation de stocks : stok final-stok initial ; augmentation(+);diminution(-)
2) Achats revendus ou consommés : achats -variation de stocks

	NATURE	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT
		Propre à l'exercice	concernant les exercices précédents		
MON COURANT					
VII RESULTAT COURANT (reports)				84 007 343,52	83 139 838,76
VIII PRODUITS NON COURANTS	9 930 458,70	369 133,10		10 299 591,80	48 342 384,16
Produits des cessions d'immobilisations	4 297 252,00			4 297 252,00	13 513 496,59
Subventions d'équilibre					
Reprises sur subventions d'investissement	683 622,33			683 622,33	26 324,08
Autres produits non courants	19 707,74	369 133,10		387 840,84	422 956,32
Reprises non courantes : transferts de charges	4 930 876,63			4 930 876,63	34 379 907,17
TOTAL VIII	9 930 458,70	369 133,10		10 299 591,80	48 342 384,16
IX CHARGES NON COURANTES	21 636 742,37	370,00		21 636 112,37	17 983 839,39
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	3 426 271,03			3 426 271,03	13 007 115,29
Subventions accordées					
Autres charges non courantes	785 871,01	370,00		786 241,01	911 122,69
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	17 323 600,33			17 323 600,33	4 065 601,41
TOTAL IX	21 636 742,37	370,00		21 636 112,37	17 983 839,39
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)				-11 236 620,57	30 358 544,77
XI RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)				72 770 822,98	113 498 383,53
XII IMPÔTS SUR LES RESULTATS	22 007 660,00			22 007 660,00	18 955 490,00
XIII RESULTAT NET (XI-XII)				50 763 162,98	94 542 893,53
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)				756 629 413,95	742 410 736,42
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)				705 866 251,00	647 867 842,89
XVI RESULTAT NET (total des produits - total des charges)				50 763 162,95	94 542 893,53

Tableau n° 1
SOTHEMA2009

BILAN (PASSIF)
(modèle normal)

	PASSIF	Exercice	Exercice
		Précédent	Précédent
FINANCEMENT PERMANENT			
CAPITAUX PROPRES		347 486 372,10	344 556 649,14
* Capital social ou personnel (1)		120 000 000,00	120 000 000,00
* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé.....		120 000 000,00	120 000 000,00
* Prime d'émission, de fusion, d'apport			
* Ecarts de réévaluation			
* Réserve légale		12 000 000,00	12 000 000,00
* Autres réserves		54 040 000,00	23 532 000,00
* Report à nouveau (2)		110 683 209,15	94 481 755,81
* Résultat nets en instance d'affectation (2)			
* Résultat net de l'exercice (2)		50 763 162,95	94 542 893,53
Total des capitaux propres (A)	(A)	347 486 372,10	344 556 649,14
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	(B)	43 364 960,12	31 061 785,16
* Subvention d'investissement		767 036,62	856 585,36
* Provisions réglementées		42 597 923,50	30 205 199,80
Provisions pour amortissements dérogatoires (détail en annexe)			
Provisions pour investissement (voir annexe ci joint)			
Provisions pour acquisition et construction logement			
Autres provisions réglementées			
DETTE DE FINANCEMENT (C)	(C)	132 488 000,00	100 000 000,00
* Emprunts obligataires			
* Autres dettes de financement		132 488 000,00	100 000 000,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	(D)		
* Provisions pour risques			
* Provisions pour charges			
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)	(E)		
* Fournisseurs et comptes rattachés			
* Diminution des dettes de financement			
Total I (A+B+C+D+E)		523 339 332,22	475 618 434,30
DETTE DU PASSIF CIRCULANT (F)	(F)	183 884 491,14	179 388 485,27
* Fournisseurs et comptes rattachés		139 635 031,72	132 604 907,64
* Clients créditeurs, avances et acomptes		380 952,16	266 099,06
* Personnel		4 907 519,95	4 904 682,20
* Organisme sociaux		4 500 880,98	4 370 570,77
* Etat		4 563 724,15	5 742 639,97
* Comptes d'associés		806 804,00	106 804,00
* Autres créanciers		27 127 468,18	30 947 781,63
* Comptes de régularisation passif		1 962 110,00	445 000,00
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	(G)	1 733 360,02	1 001 861,91
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)	(H)	151 617,52	566 796,79
TOTAL II (F+G+H)		185 769 468,68	180 957 143,97
TRESORERIE			
TRESORERIE-PASSIF			
* Crédits d'escompte		90 989 509,40	89 292 332,54
* Crédits de trésorerie		11 726 544,66	38 354 410,75
* Banques (soldes créditeurs)		65 643 074,73	50 937 921,79
TOTAL III		90 989 509,40</	

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

MASSES	EXERCICE (a)	EXERCICE PRECEDENT (b)	VARIATION a - b	
			Emplois c	Ressources d
1	523 339 332,22	475 618 434,30		47 720 897,92
2	317 820 909,32	296 591 976,75	21 228 932,57	
3	205 518 422,90	179 026 457,55		26 491 965,35
4	479 877 217,47	444 874 999,84	35 002 217,63	
5	185 769 468,68	180 957 143,97		4 812 324,71
6	294 107 748,79	263 917 855,87	30 189 892,92	
7	-88 589 325,89	-84 891 396,32		3 697 927,57

EXERCICE EXERCICE PRECEDENT

EMPLOIS RESSOURCES EMPLOIS RESSOURCES

	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES ETABLISSEMENT (A)		45 329 100,31		84 061 193,45
Capitaux propres		93 162 540,31		83 748 062,45
Capitaux étrangers		-47 833 440,00		-313 131,00
CESSION ET REDUCTION D'IMMOBILISATIONS (B)		15 896 152,56		13 513 496,59
Cession d'immobilisations corporelles		12 598 250,72		155 548,59
Cession d'immobilisations financières		3 297 252,00		13 357 948,00
Acquisition ou création d'immobilisations		649,84		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (C)		594 073,59		758 695,86
Acquisition de titres		594 073,59		758 695,86
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		58 245 746,14		
Emprunts				
TOTAL RESSOURCES ETABLISSEMENT (A+B+C+D)		120 066 022,32		98 333 385,90
EMPLOIS ETABLISSEMENT (E)		67 648 801,11		68 120 712,72
Acquisition d'immobilisations corporelles		329 369,17		62 432 768,47
Acquisition d'immobilisations financières		57 703 224,94		5 628 263,90
Acquisition de titres		9 616 207,00		59 680,35
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)		166 560,00		26 324,08
Remboursement d'emprunts		25 758 695,86		949,72
TOTAL EMPLOIS ETABLISSEMENT (E+G)		93 574 056,97		68 147 986,52
EXERCICE EN COURS (H)		30 189 892,92		9 499 136,68
TOTAL GENERAL		123 763 949,89		107 832 522,58

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

TABLEAU DES DETTES

DETTES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSE			
	TOTAL	PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUS ET NON PAYEES	MONTANT EN DEVOISES	Montants Vis-à-Vis de l'Etat et des Organismes Publics	Montants Vis-à-Vis des Entreprises Liées	Montants Représentés par Effets
DE FINANCEMENT	132 488 000,00	95 990 400,00	36 497 600,00					
Emprunts Obligataires								
Autres Dettes de Financement	132 488 000,00	95 990 400,00	36 497 600,00					
Du Passif circulant	183 884 491,14		138 077 254,54	45 807 236,60	123 539 453,68	5 741 388,49	90 560,86	
Fournisseurs et Comptes Rattachés	139 635 031,72		101 446 068,36	38 188 963,36	108 659 709,27			
Clients Crédoeurs Avancés et Acomptes	380 952,16			380 952,16				
Personnel	4 907 519,95		4 907 519,95					
Organismes Sociaux	4 500 880,98		4 500 880,98			1 177 664,34		
Etat	4 563 724,15		4 563 724,15			4 563 724,15		
Comptes d'Associés	806 804,00		700 000,00	106 804,00				
Autres Créanciers	27 127 468,18		19 996 951,10	7 130 517,08	14 879 744,41		90 560,86	
Comptes de Régularisation-Passif	1 962 110,00		1 962 110,00					

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Virement	Cession				
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS								
	11 600 217,30							11 929 586,47
	261 562,72							261 562,72
	11 338 654,58	329 369,17						11 668 033,75
	437 214 196,81	57 703 224,94		22 976 378,51	558 684,25	13 904 523,23	22 976 378,51	480 454 214,27
	9 719 400,00							9 719 400,00
	174 703 368,23	15 576 989,29		21 599 128,92	551 823,46			211 327 662,98
* Installation techniques, matériel et outillage	198 690 348,07	31 067 774,26		1 377 249,59		2 304 713,37		228 830 658,55
* Matériel de transport	3 431 227,54	2 334,20						3 433 561,74
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	15 093 278,72	1 184 785,39			6 860,79			16 271 203,32
* Autres immobilisations corporelles	2 206 305,53	68 913,16						2 275 218,69
* Immobilisations corporelles en cours	33 370 268,72	9 802 428,64					11 599 809,86	22 976 378,51

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

NATURE	Montant DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			DOTATIONS			Montant
		D'exploitation			D'exploitation			
1. Provisions pour dépréciation de actif immobilisé								
	30 205 199,80			17 323 600,33			4 930 876,63	42 597 923,50
	30 205 199,80			17 323 600,33			4 930 876,63	42 597 923,50
	19 781 683,41	8 136 859,80			8 714 183,98			19 204 359,23
5. Autres Provisions pour risques et charges	1 001 861,91	258 405,00	1 474 955,02		78 492,00	923 369,91		1 733 360,02
	20 783 545,32	8 395 264,80	1 474 955,02		8 792 675,98	923 369,91		20 937 719,25
	50 988 745,12	8 395 264,80	1 474 955,02	17 323 600,33	8 792 675,98	923 369,91	4 930 876,63	63 535 642,75

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Raison sociale de la société émettrice	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
TABID IMMOBILIER	10 000,00	95,00	2 850 000,00	2 850 000,00	3 112,09	33 103,83	2 000,00	
WEST AFRIC PHARMA PHARMACEUTIQUE	8 061 255,00	51,00	4 056 460,81	4 056 460,81	3 112,08	3 956 665,00	-1 290 780,00	cours/653*11,2
	8 071 255,00	146,00	6 906 460,81	6 906 460,81	3 989 768,83	-1 288 780,00		

ETAT DES DEROGATIONS

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX	NEANT	NEANT
II- DEROGATIONS AUX METHODES D'EVALUATION	NEANT	NEANT
III- DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHES	NEANT	NEANT

TABLEAU DES CREANCES

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

DETTES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSE			
	TOTAL	PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUS ET NON RECOUVREES	MONTANT EN DEVOISES	MONTANTS SUR ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIEES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
DE L'ACTIF IMMOBILISE	270 958,98	270 958,98						
Prêts immobilisés								
Autres créances financières	270 958,98	270 958,98						
DE L'ACTIF CIRCULANT	301 668 928,03	1 028 500,00	205 156 769,28	95 483 658,75	60 127 826,71	38 626 583,31	8 774 194,02	59 045 403,60
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	670 336,30		462 771,48	207 564,82	444 839,40			
Clients et comptes rattachés	260 354 970,65		165 385 189,06	94 969 781,59	36 762 953,20	38 626 583,31	8 774 194,02	59 045 403,60
Personnel	1 894 406,60	1 028 500,00	864 906,60	1 000,00				
Etat	14 881 341,85		14 742 214,51	139 127,34				
Comptes d'associés								
Autres débiteurs	673 964,70		507 779,70	166 185,00	107 130,59			
Comptes de régularisation-Actif	23 193 907,93		23 193 907,93		22 812 903,52			

TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
SURETES DONNEES		NEANT			
SURETES RECUES		NEANT			

(1) * Gage:1 -Hypothèque:2 -Nantissement:3 -Warrant:4 -Autres: 5 - (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit de l'entreprise ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associées, membre du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteurs (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

ENGAGEMENT DONNES	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
NEANT		
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées....		

ENGAGEMENT RECUS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
Caution de sophacentre en garantie de Sophadim (montant dû) Caution de UGP Sophanord en garantie de Distriphak (montant dû)		
Caution de Sophanord en garantie de Disphat Caution de Sophafes en garantie de Rephar (montant dû)	150 000,00	150 000,00
Caution de sophadim en garantie de Globadis (montant dû) Caution de Pharma 5 en garantie de MD5	500 000,00	500 000,00
Caution de BMCI en garantie de Disphanad Caution de Abdelaziz Elmghari en garantie de Uphag (montant dû)	500 000,00	500 000,00

**FIDUCIAIRE DES SOCIETES
MAROCAINES**
7, rue Bendahan
20000-CASABLANCA

FFM AUDIT
7, rue Ahmed Touki
20000-CASABLANCA

Aux Actionnaires de la
Société de Thérapeutique Marocaine
« SOTHEMA »
Centre de Bouskoura – B.P. n° 1
CASABLANCA

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE SOCIAL DU 1^{ER} JANVIER 2009 AU 31 DECEMBRE 2009**

Monsieur le Président,

Mesdames,

Messieurs,

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre (Assemblée Générale Ordinaire du 7 Juin 2007), nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la « SOCIETE DE THERAPEUTIQUE MAROCAINE - SOTHEMA » au 31 Décembre 2009 lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2009. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **390.851.332,22** Dirhams dont un bénéfice net de **50.763.162,95** Dirhams.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix de procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la « SOCIETE DE THERAPEUTIQUE MAROCAINE - SOTHEMA » au 31 Décembre 2009, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques.

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Fait à Casablanca, le 19 Avril 2010

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**Fiduciaire des Sociétés Marocaines**

Abdelkader BAHRI
A. BENOUDIZ
Expert-Comptable
Membre de l'Ordre

Le Commissaire aux Comptes
ALBERT BENOUDIZ
Expert Comptable Membre de l'Ordre
Fiduciaire des Stés Marocaines
7 Rue Bendahan Casablanca

FFM AUDIT

Le Commissaire aux Comptes
Abdelkader BAHRI
Expert comptable membre de l'ordre
F. F. M. AUDIT
7, Rue Ahmed Touki - Casablanca

A. BAHRI
Expert-Comptable Associé
Membre de l'Ordre